

PROJET PEDAGOGIQUE

Préambule

Le projet pédagogique de l'Institut Libre de Formation Permanente dans son siège de Namur et ses implantations de Dinant et Hannut s'inscrit dans l'objet défini dans les statuts originaires du 26 novembre 1987, modifiés le 03 juin 2016.

L'Institut s'inscrit dans les lignes directrices de la fusion du 26 novembre 1987, des composantes de l'Union des Classes Moyennes et du Mouvement Ouvrier Chrétien (IATA), de Vie Féminine, de l'Institut Georges COUSOT à Dinant et de l'Institut Sainte Marie à COUVIN.

L'I.L.Fo.P. s'inscrit dans une coopération avec d'autres établissements de l'Enseignement de promotion sociale Catholique, les établissements d'autres réseaux et des établissements de plein exercice. Il est également membre du Pôle académique namurois et de l'Académie namuroise des langues vivantes. Ces coopérations ont pour but de renfoncer la cohérence et la cohésion de l'enseignement aux adultes.

Missions de l'Enseignement de promotion sociale

Le Pouvoir Organisateur répond aux finalités générales de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991, à savoir :

- ❖ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ❖ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et **culturels**.

Valeurs de l'I.L.Fo.P.

L'I.L.Fo.P. développe des formations de niveaux et de secteurs d'activités très variés tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur en prenant en compte la fragilité de certains publics à l'entrée en formation. Cette préoccupation se marque dans l'accueil et le suivi des personnes en cours de formation. En coopération avec les mouvements d'éducation permanente féminins ou masculins, l'I.L.Fo.P. entend développer la lutte contre les différentes formes d'exclusion et de marginalisation.

L'I.L.Fo.P. se veut également être un tremplin pour l'emploi en multipliant les contacts avec les milieux professionnels concernés par les différentes sections, les organisations représentatives des travailleurs salariés, employés ou indépendants. Depuis son inscription jusqu'à sa certification ou diplomation, l'étudiant est invité à acquérir des compétences et des connaissances propres à un métier par le biais de cours théoriques, de travaux pratiques, de stages et de visites extérieures.

Information et d'accueil :

- ❖ une séance d'information est prévue pour tous les nouveaux étudiants en vue de les informer sur les unités constitutives de leur section et de son caractère modulaire ;
- ❖ organisation chaque année d'une journée portes ouvertes ;
- ❖ un site internet, une page Facebook ainsi qu'un groupe Instagram ;
- ❖ pour notre implantation de Hannut une publicité dans la presse écrite ;
- ❖ organiser un accompagnement visant à informer l'étudiant de la procédure de valorisation et de ses démarches .

Suivi pédagogique :

Celui vise à :

- ❖ encourager le respect de chaque personne au sein de chaque classe ;
- ❖ favoriser au maximum le développement personnel de l'adulte en formation ;
- ❖ inscrire l'école dans une démarche de modernisation de l'outil pédagogique, à cet effet la direction et le personnel enseignant contribuent à l'utilisation de nouveaux outils tels que ceux du domaine des TICE notamment via le projet « école numérique » ;

Afin de réaliser ces objectifs l'ILFoP propose :

- ❖ la participation des étudiants dans des conseils de groupes ;
- ❖ le système de délégués de classe ;
- ❖ des procédures d'évaluation des unités d'enseignement ;
- ❖ des séances de remédiation ;
- ❖ d'encadrer de manière individuelle et collective les étudiants dans la préparation et la présentation de leur travail de fin d'études.
- ❖ l'accompagnement individualisé de l'étudiant dans le processus de stage ;
- ❖ des mesures spécifiques dans le cadre du décret inclusif (ex : accueil et accompagnement de personnes bénéficiaires de l'AViQ) ;
- ❖ la fête des diplômés.